## COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2021 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 9 Présents : 6 Votants : 8

L'an deux mil vingt et un

Le 25 octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de Montagnac-Montpezat dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François GRECO, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 20 octobre 2021

<u>Présents</u>: M François GRECO, Mme Martine GRECO, M Francis GRAO, M Jean-Claude TORMO, M Eric DUPUIS, M Jean-Claude CUISINIER

Absents excusés ayant donné procuration : Mme France LAJOIE (pouvoir donné à M Jean-Claude CUISINIER), M Denis MALOSSANE (pouvoir donné à M François GRECO)

Absent non excusé: M Philippe NOWAK Secrétaire de séance: M Francis GRAO

## Objet : Travaux de rénovation de la chapelle Saint Christophe

Monsieur le Maire explique qu'il convient de faire des travaux pour la rénovation de la chapelle Saint Christophe à Montagnac.

Ces travaux consistent en la réfection des plafonds et des murs avec mise en peinture de l'ensemble, de la réfection du sol en terres cuites ainsi que de la réfection de la toiture.

Après avoir reçu plusieurs devis pour ces travaux, il semblerait que celui de ARDANUY Jean-Roch soit le plus complet. Le devis de réfection des plafonds, des murs et du sol s'élève à 6 068 € HT, le devis pour la réfection de la toiture s'élève à 2 500 € HT, soit un total de 8 568 € HT pour les deux devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Montagnac-Montpezat, à l'unanimité :

- Décide d'effectuer les travaux de rénovation des murs, des plafonds et du sol à l'intérieur de la chapelle Saint Christophe à Montagnac ainsi que la réfection de la toiture.
- Approuve le choix de ARDANUY Jean-Roch pour un montant de 6 068 € HT et 2 500 € HT soit un total de 8 568 € HT pour les deux devis.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'offre commerciale ainsi que toutes pièces utiles s'y rapportant.

Ont signé au registre tous les membres présents Copie certifiée conforme

A Montagnac-Montpezat, le 25 octobre 2021

Le Maire MONTPEZAT